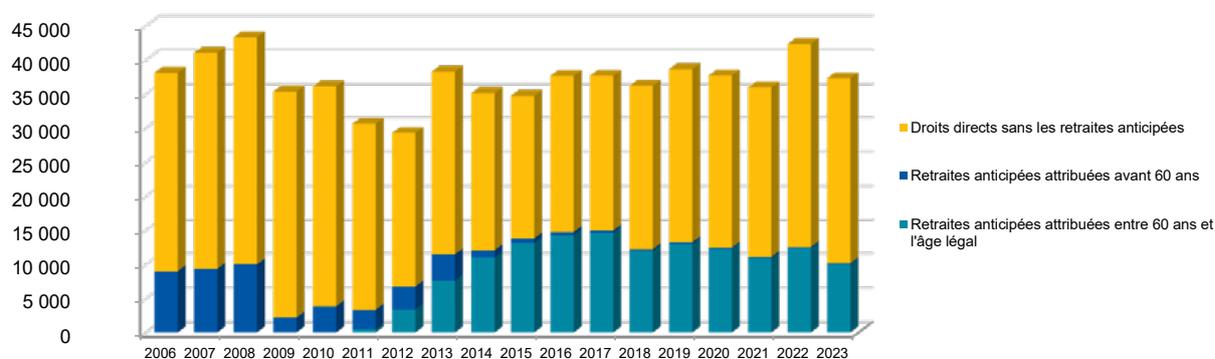


Retraités résidant en Carsat Pays de la Loire			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	19 970	29 434	49 404
Droits directs (retraites personnelles)	17 941	19 360	37 301
Droits dérivés (retraites de réversion)	2 029	10 074	12 103
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	1 164	1 638	2 802



Retraites anticipées et mesures dérogatoires	7 361	3 329	10 690
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,2 ans	62,8 ans	62,5 ans
Droits dérivés	77,1 ans	74,8 ans	75,2 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Pensions à taux réduit	10,4%	11,0%	10,7%
Retraités bénéficiant d'une surcote	12,9%	14,4%	13,7%

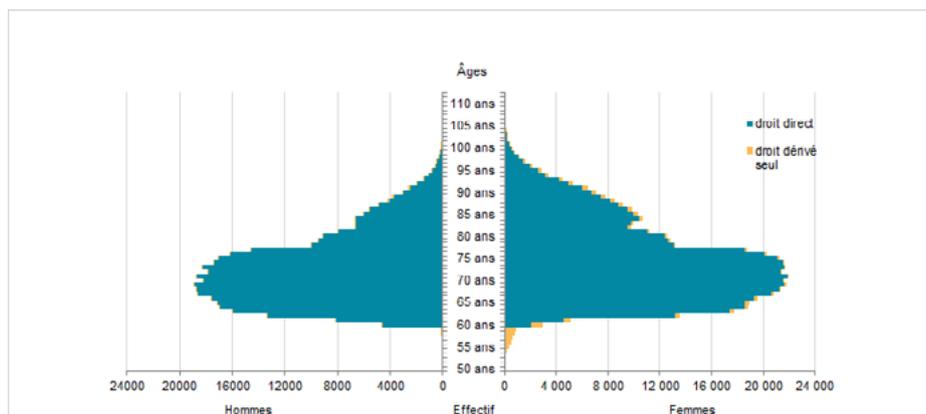
Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	383 185	494 720	877 905
Retraités percevant un droit direct seul	366 589	365 520	732 109
Retraités percevant un droit dérivé seul	3 004	13 360	16 364
Retraités percevant les deux à la fois	13 592	115 840	129 432
Minimum vieillesse ⁽²⁾	2,3%	2,7%	2,5%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	138 886	66 935	205 821
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,2 ans	75,1 ans	74,3 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	988 €	764 €	862 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	15,6%	45,9%	32,6%

1. Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

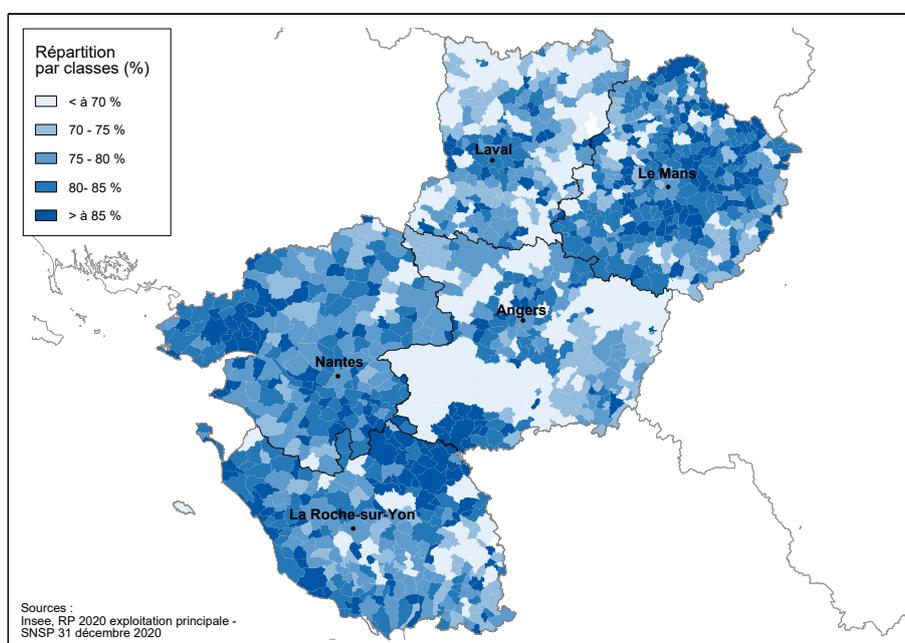
2. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).

3. Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

Pyramide des âges des résidents



Retraités du régime général par rapport à la population des 60 ans et plus par commune dans la Carsat Pays de la Loire



Prestataires payés par la Carsat Pays de la Loire

Répartition par département de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
44 - Loire-Atlantique	118 457	154 433	272 890
49 - Maine-et-Loire	72 267	95 788	168 055
53 - Mayenne	28 352	36 847	65 199
72 - Sarthe	55 765	69 401	125 166
85 - Vendée	67 962	88 565	156 527
Total Carsat Pays de la Loire	342 803	445 034	787 837
Total hors Carsat Pays de la Loire	17 182	21 984	39 166
Ensemble des prestataires	359 985	467 018	827 003

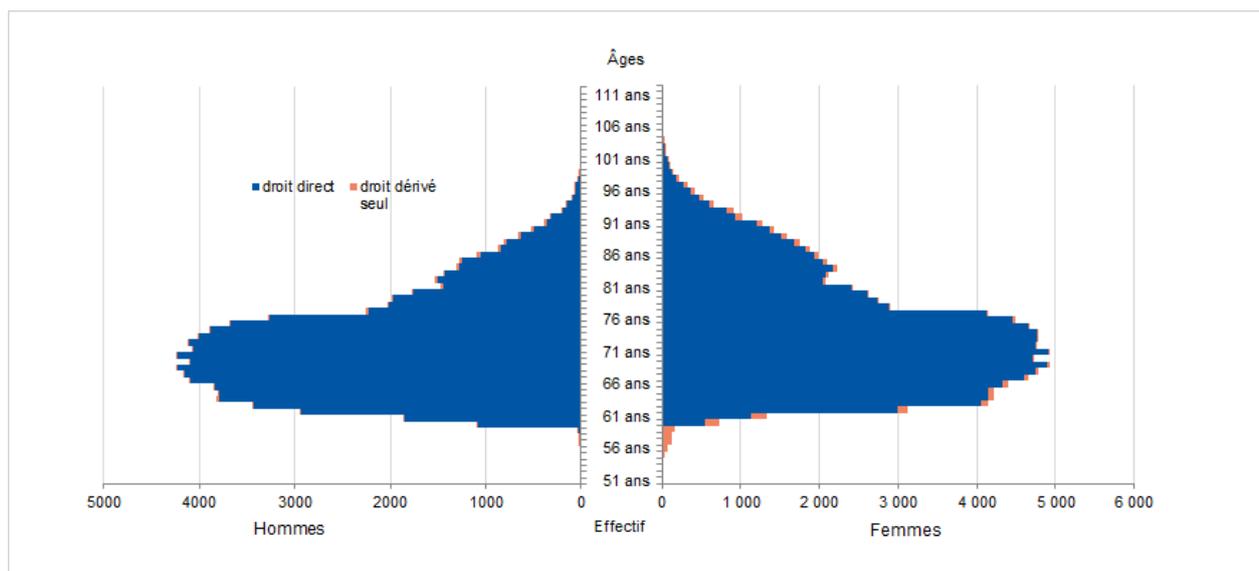
Sources : Cnav - SNSP, SNSP-TI et SNSP TSTI, Insee

Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.

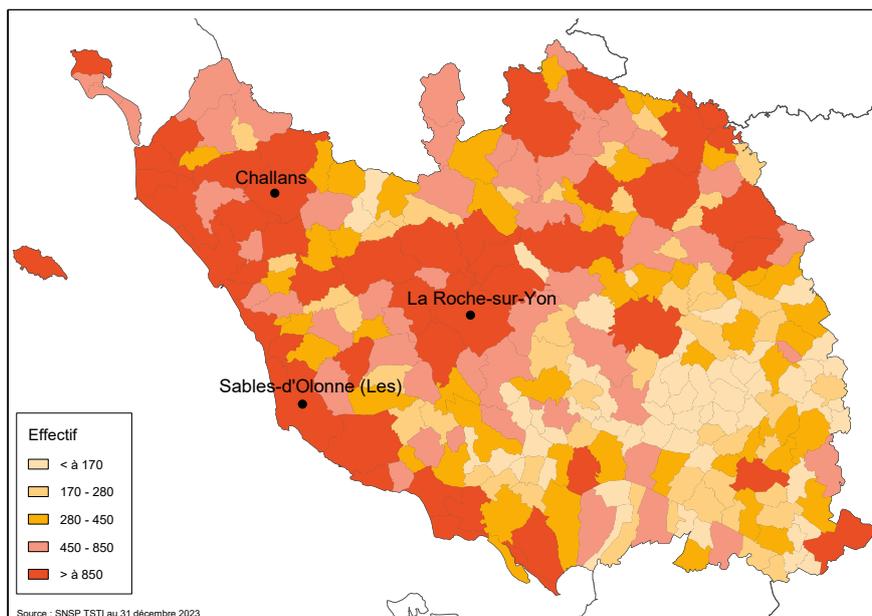
Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retraités résidant dans le département			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	4 073	6 440	10 513
Droits directs (retraites personnelles)	3 587	4 075	7 662
Droits dérivés (retraites de réversion)	486	2 365	2 851
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	163	306	469
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	1 647	807	2 454
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,0 ans	62,6 ans	62,3 ans
Droits dérivés	76,5 ans	74,7 ans	75,0 ans
Retraités en paiement au 31 décembre			
Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	85 165	107 999	193 164
Retraités percevant un droit direct seul	81 288	80 831	162 119
Retraités percevant un droit dérivé seul	690	2 755	3 445
Retraités percevant les deux à la fois	3 187	24 413	27 600
Minimum vieillesse ⁽²⁾	1,5%	2,2%	1,9%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	33 064	15 877	48 941
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,1 ans	74,8 ans	74,0 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	982 €	761 €	858 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	15,5%	46,7%	32,8%

Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
La Roche-sur-Yon			
Nombre total de retraités	5 106	7 351	12 457
Retraités percevant un droit direct seul	4 907	5 404	10 311
Retraités percevant un droit dérivé seul	16	230	246
Retraités percevant les deux à la fois	183	1 717	1 900
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	3,9%	4,6%	4,3%
Les Sables-d'Olonne			
Nombre total de retraités	4 568	6 744	11 312
Retraités percevant un droit direct seul	4 386	4 880	9 266
Retraités percevant un droit dérivé seul	21	165	186
Retraités percevant les deux à la fois	161	1 699	1 860
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	2,3%	2,6%	2,5%
Challans			
Nombre total de retraités	3 156	4 322	7 478
Retraités percevant un droit direct seul	3 018	3 144	6 162
Retraités percevant un droit dérivé seul	14	99	113
Retraités percevant les deux à la fois	124	1 079	1 203
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	1,6%	2,3%	2,0%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

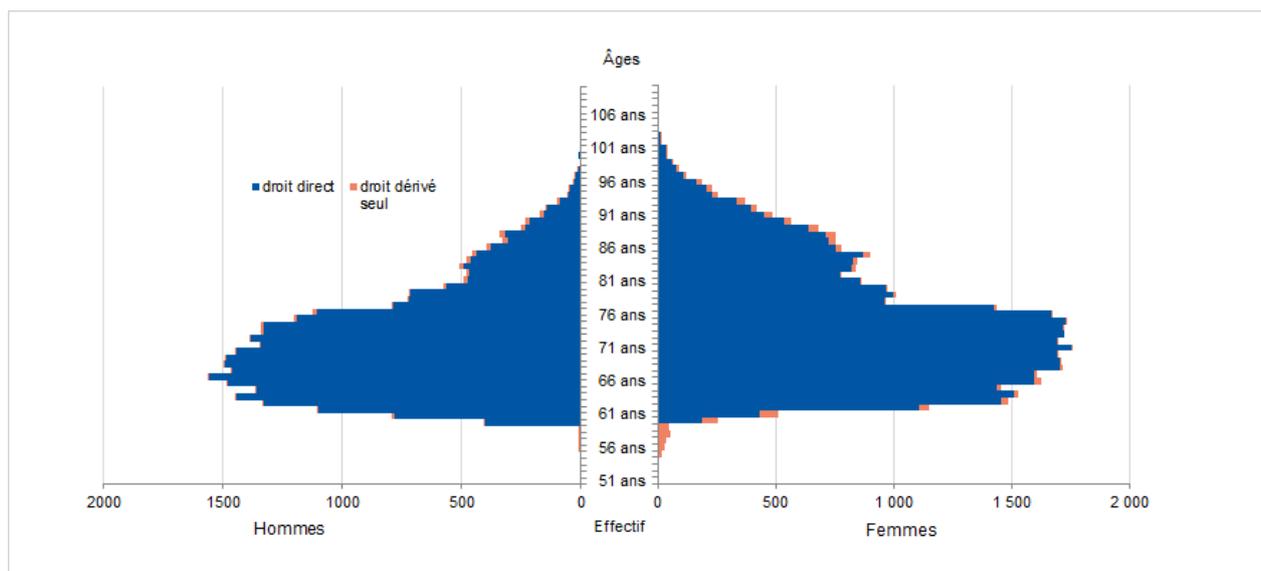
Sources : Cnav-SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee

Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.

Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

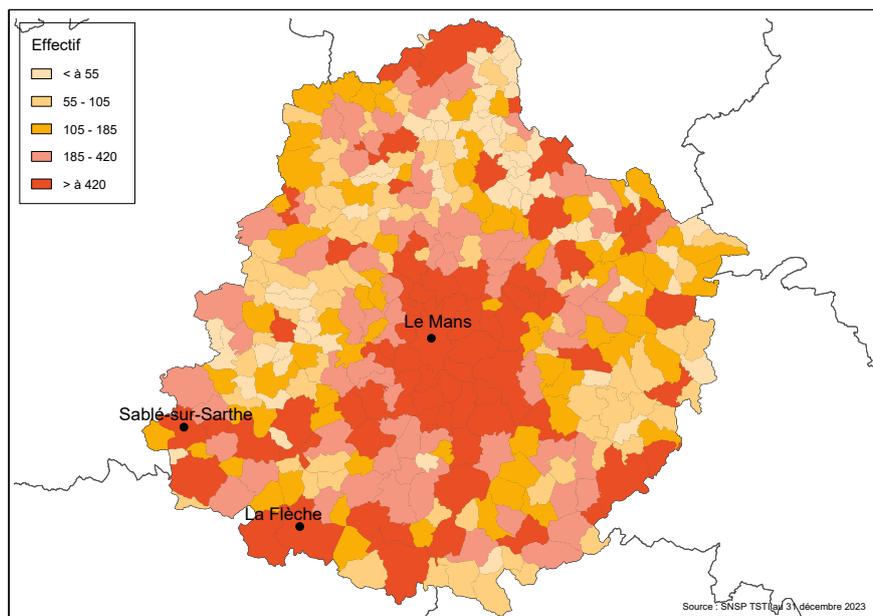
Retraités résidant dans le département			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	3 115	4 516	7 631
Droits directs (retraites personnelles)	2 765	2 933	5 698
Droits dérivés (retraites de réversion)	350	1 583	1 933
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	212	294	506
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	1 195	532	1 727
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,2 ans	62,9 ans	62,5 ans
Droits dérivés	77,2 ans	75,1 ans	75,5 ans
Retraités en paiement au 31 décembre			
Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	60 774	75 679	136 453
Retraités percevant un droit direct seul	58 052	54 412	112 464
Retraités percevant un droit dérivé seul	398	2 170	2 568
Retraités percevant les deux à la fois	2 324	19 097	21 421
Minimum vieillesse ⁽²⁾	2,6%	2,9%	2,7%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	23 085	11 285	34 370
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,4 ans	75,3 ans	74,4 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	989 €	771 €	868 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	15,3%	45,4%	31,8%

Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Le Mans			
Nombre total de retraités	12 833	18 902	31 735
Retraités percevant un droit direct seul	12 355	13 292	25 647
Retraités percevant un droit dérivé seul	38	501	539
Retraités percevant les deux à la fois	440	5 109	5 549
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	5,3%	4,8%	5,0%
La Flèche			
Nombre total de retraités	1 751	2 410	4 161
Retraités percevant un droit direct seul	1 657	1 674	3 331
Retraités percevant un droit dérivé seul	11	70	81
Retraités percevant les deux à la fois	83	666	749
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	3,1%	2,9%	3,0%
Sablé-sur-Sarthe			
Nombre total de retraités	1 219	1 761	2 980
Retraités percevant un droit direct seul	1 155	1 188	2 343
Retraités percevant un droit dérivé seul	10	39	49
Retraités percevant les deux à la fois	54	534	588
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	3,5%	3,7%	3,7%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav-SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee

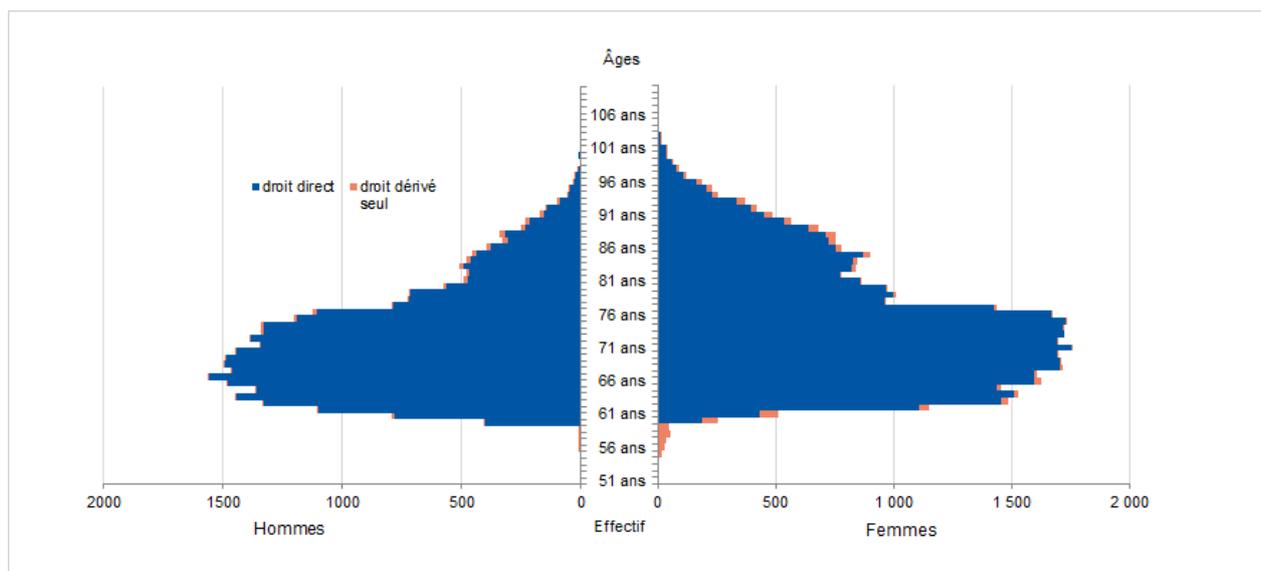
Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.

Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur statistiques-recherche.lassuranceretraite.fr

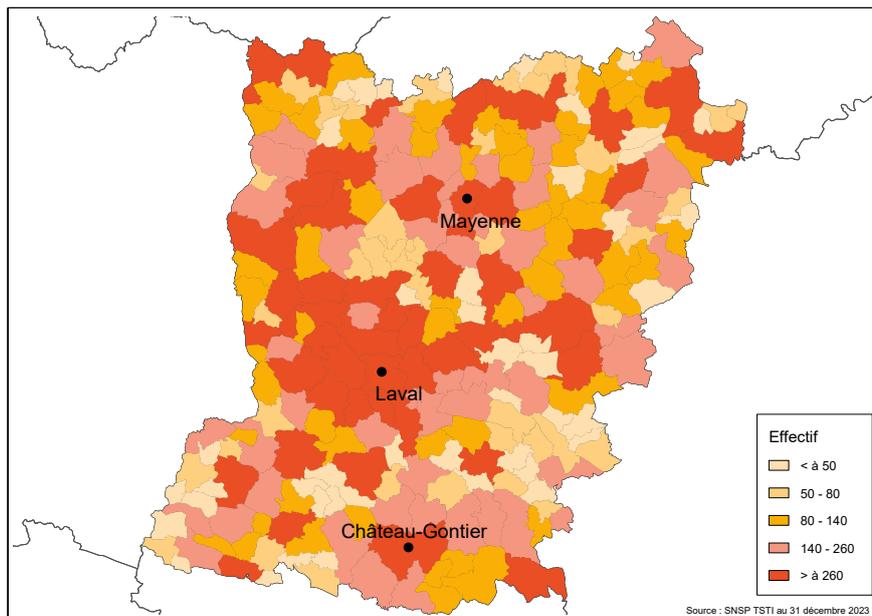
Retraités résidant dans le département			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	1 624	2 200	3 824
Droits directs (retraites personnelles)	1 426	1 464	2 890
Droits dérivés (retraites de réversion)	198	736	934
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	89	111	200
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	669	345	1 014
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	61,8 ans	62,5 ans	62,2 ans
Droits dérivés	78,4 ans	75,2 ans	76,0 ans
Retraités en paiement au 31 décembre			
Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	30 658	39 721	70 379
Retraités percevant un droit direct seul	28 944	29 775	58 719
Retraités percevant un droit dérivé seul	439	1 009	1 448
Retraités percevant les deux à la fois	1 275	8 937	10 212
Minimum vieillesse ⁽²⁾	2,1%	2,4%	2,3%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	12 861	7 518	20 379
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,1 ans	75,1 ans	74,2 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	942 €	736 €	826 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	17,6%	47,3%	34,3%

Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Laval			
Nombre total de retraités	4 544	6 613	11 157
Retraités percevant un droit direct seul	4 354	4 697	9 051
Retraités percevant un droit dérivé seul	12	161	173
Retraités percevant les deux à la fois	178	1 755	1 933
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	4,3%	4,5%	4,4%
Château-Gontier-sur-Mayenne			
Nombre total de retraités	1 507	2 043	3 550
Retraités percevant un droit direct seul	1 418	1 476	2 894
Retraités percevant un droit dérivé seul	19	51	70
Retraités percevant les deux à la fois	70	516	586
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	2,0%	2,4%	2,2%
Mayenne			
Nombre total de retraités	1 455	2 081	3 536
Retraités percevant un droit direct seul	1 369	1 516	2 885
Retraités percevant un droit dérivé seul	11	36	47
Retraités percevant les deux à la fois	75	529	604
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	2,7%	3,3%	3,1%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav-SNSP, SNSP-TI, SNSP TST1, Insee

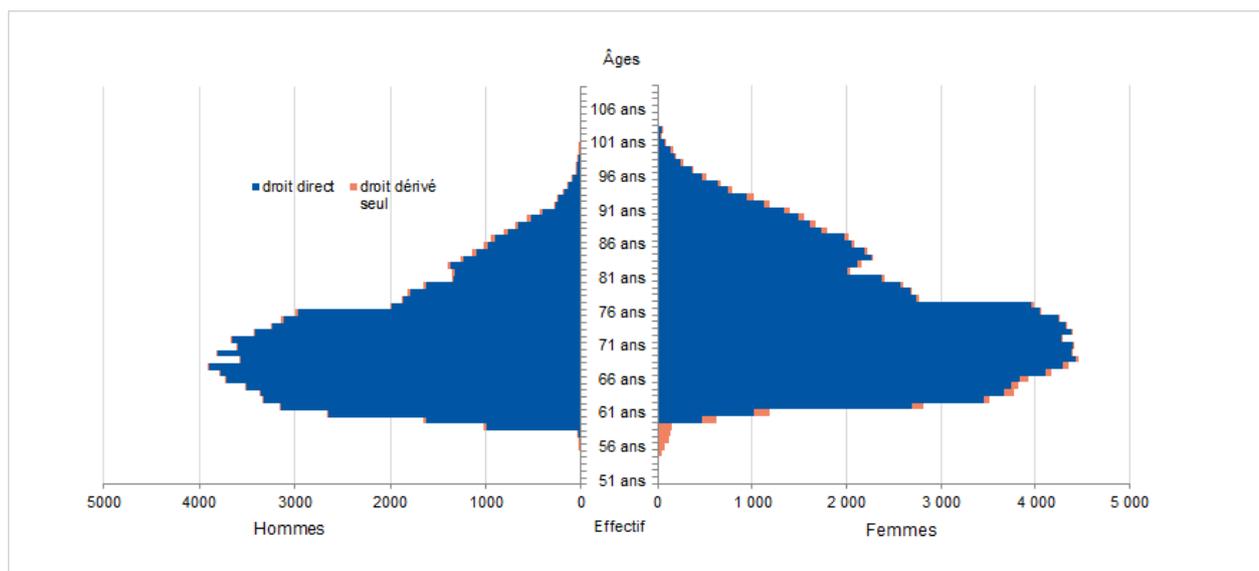
Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.

Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur statistiques-recherche.lassuranceretraite.fr

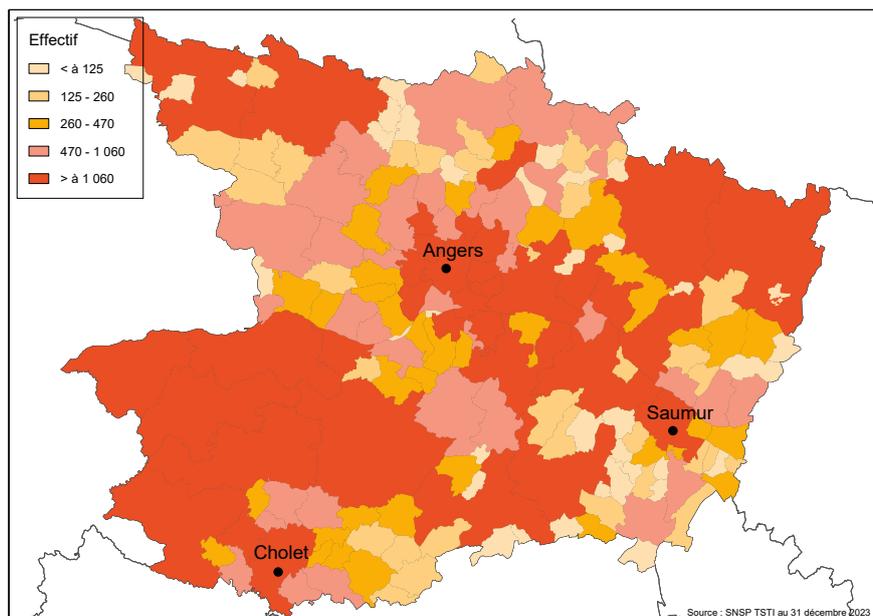
Retraités résidant dans le département			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	4 074	5 876	9 950
Droits directs (retraites personnelles)	3 613	3 840	7 453
Droits dérivés (retraites de réversion)	461	2 036	2 497
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	220	312	532
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	1 556	729	2 285
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,1 ans	62,7 ans	62,4 ans
Droits dérivés	78,2 ans	74,9 ans	75,6 ans
Retraités en paiement au 31 décembre			
Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	77 189	102 278	179 467
Retraités percevant un droit direct seul	73 272	76 378	149 650
Retraités percevant un droit dérivé seul	835	2 429	3 264
Retraités percevant les deux à la fois	3 082	23 471	26 553
Minimum vieillesse ⁽²⁾	2,2%	2,7%	2,5%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	28 456	13 995	42 451
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,4 ans	75,4 ans	74,5 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	972 €	769 €	856 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	16,5%	46,2%	33,3%

Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Angers			
Nombre total de retraités	10 572	17 075	27 647
Retraités percevant un droit direct seul	10 172	12 496	22 668
Retraités percevant un droit dérivé seul	37	391	428
Retraités percevant les deux à la fois	363	4 188	4 551
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	5,8%	5,2%	5,4%
Cholet			
Nombre total de retraités	5 918	7 962	13 880
Retraités percevant un droit direct seul	5 653	5 594	11 247
Retraités percevant un droit dérivé seul	15	146	161
Retraités percevant les deux à la fois	250	2 222	2 472
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	2,0%	2,9%	2,5%
Saumur			
Nombre total de retraités	2 880	4 293	7 173
Retraités percevant un droit direct seul	2 745	2 996	5 741
Retraités percevant un droit dérivé seul	16	118	134
Retraités percevant les deux à la fois	119	1 179	1 298
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	3,4%	4,5%	4,1%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav-SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee

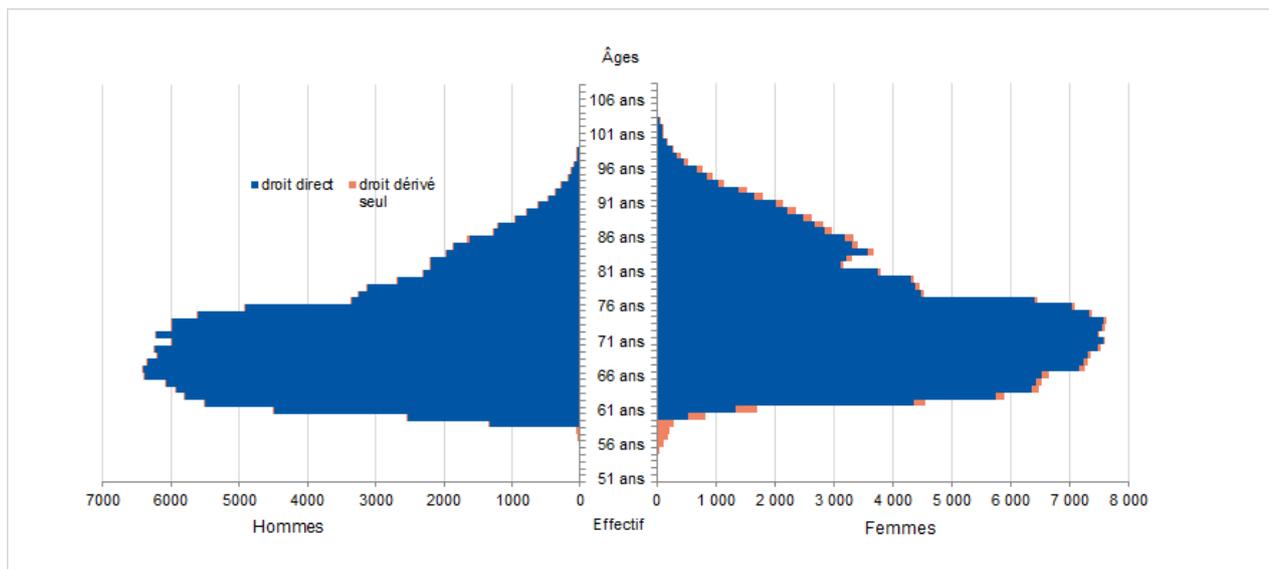
Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.

Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

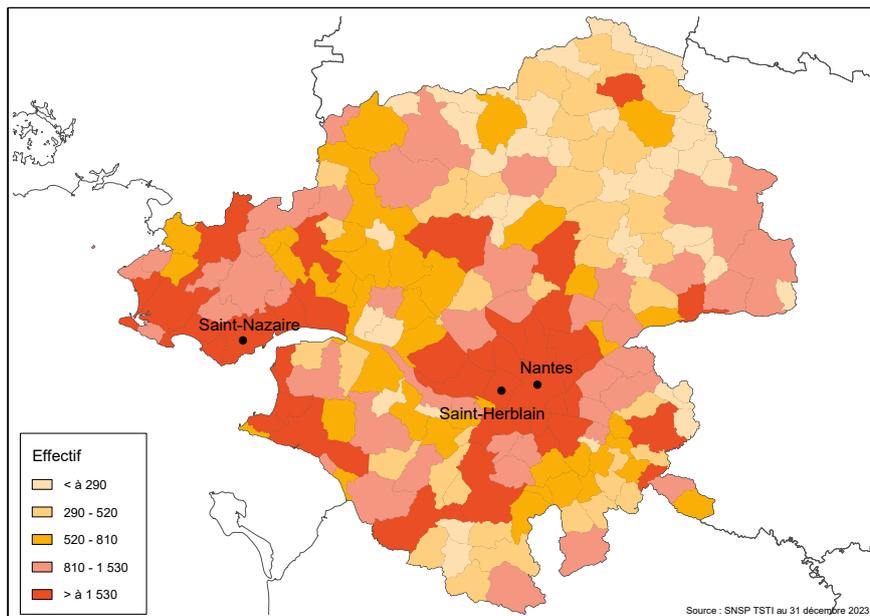
Retrouvez-nous sur statistiques-recherche.lassuranceretraite.fr

Retraités résidant dans le département			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	7 084	10 402	17 486
Droits directs (retraites personnelles)	6 550	7 048	13 598
Droits dérivés (retraites de réversion)	534	3 354	3 888
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	480	615	1 095
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	2 294	916	3 210
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,5 ans	63,1 ans	62,8 ans
Droits dérivés	76,1 ans	74,6 ans	74,8 ans
Retraités en paiement au 31 décembre			
Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	129 399	169 043	298 442
Retraités percevant un droit direct seul	125 033	124 124	249 157
Retraités percevant un droit dérivé seul	642	4 997	5 639
Retraités percevant les deux à la fois	3 724	39 922	43 646
Minimum vieillesse ⁽²⁾	2,8%	2,9%	2,9%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	41 988	18 260	60 248
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,2 ans	75,1 ans	74,3 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	1 011 €	767 €	873 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	14,9%	45,1%	31,8%

Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Nantes			
Nombre total de retraités	18 848	28 262	47 110
Retraités percevant un droit direct seul	18 328	21 092	39 420
Retraités percevant un droit dérivé seul	37	750	787
Retraités percevant les deux à la fois	483	6 420	6 903
Minimum vieillesse⁽¹⁾	7,7%	5,8%	6,6%
Saint-Nazaire			
Nombre total de retraités	7 672	10 966	18 638
Retraités percevant un droit direct seul	7 447	7 443	14 890
Retraités percevant un droit dérivé seul	21	374	395
Retraités percevant les deux à la fois	204	3 149	3 353
Minimum vieillesse⁽¹⁾	4,5%	4,7%	4,6%
Saint-Herblain			
Nombre total de retraités	3 859	5 782	9 641
Retraités percevant un droit direct seul	3 740	4 153	7 893
Retraités percevant un droit dérivé seul	7	164	171
Retraités percevant les deux à la fois	112	1 465	1 577
Minimum vieillesse⁽¹⁾	4,6%	3,8%	4,1%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav-SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee

Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.

Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".